Image not found or type unknown

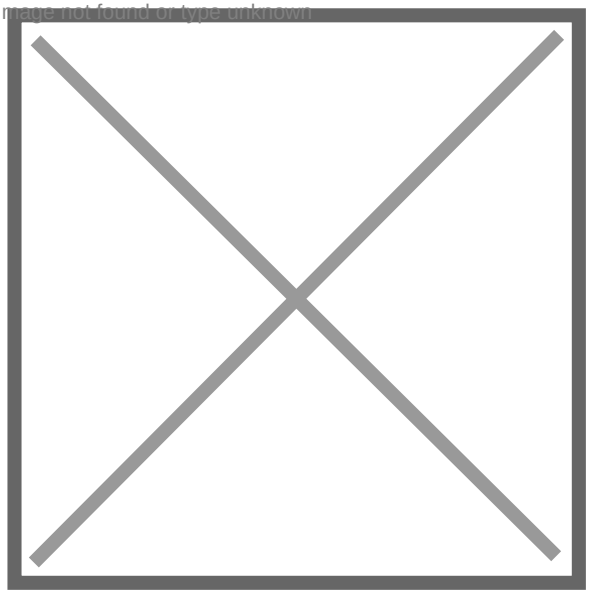

Validité d'une carte de résident de 10 ans

Par **sousou77**, le **09/10/2015** à **17:50**

Voici ma situation : Je suis marocaine et j’ai habité pendant 4 ans en France. Mes enfants sont français (car nés en France de père marocain également né en France). J’ai obtenu une carte de résident. Mon mari doit renter au Maroc pour des raisons professionnelle s(mutation au sein du groupe VINCI). J’ai trouvé du travail au Maroc et mes enfants vont être scolarisés là bas.

Aujourd'hui la France est le pays que je considère mon chez moi et j'aimerai pouvoir y revenir facilement. Ma question est ce que ma carte de résident est toujours valable ou pas ?

Sinon, que se passe-t-il dans quelques années si je voudrai revenir travailler en France étant mère de mineurs français.

Merci par avance de votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés